



LES
ASSOCIATIONS
FAMILIALES
CATHOLIQUES
CONFÉDÉRATION
NATIONALE

Communiqué de presse

Natalité : une timide accalmie dans la dynamique baissière

Date 31/07/2025

Contact presse :

Benoît Hautier

01 48 78 82 72 – 07 66 42 72 33

b.hautier@afc-france.org

28 place Saint Georges

Paris, 75009

www.afc-france.org

Mouvement national reconnu d'utilité publique. Agréée comme association de consommateur et au titre de la représentation des usagers dans les établissements de santé.

SIRET : 784 408 825 00015

APE : 9499Z

Natalité – Famille – Société

Les AFC proposent des solutions et demandent à l'État de réagir rapidement face au déclin de notre démographie.

L'INSEE vient de publier le nombre des naissances enregistrées en juin 2025 qui se monte à 54 186, en hausse de 2,6 % par rapport au mois de juin 2024. C'est la première fois depuis 3 ans que le nombre des naissances est supérieur à celui du même mois de l'année précédente. Ce meilleur résultat est à relativiser puisque le mois de juin 2024 avait été marqué par un nombre de naissances particulièrement faible.

Les chiffres de la natalité publiés par l'INSEE pour le premier semestre de l'année montrent que 2025 confirme le déclin démographique général enclenché depuis 2010, avec 317 340 naissances depuis le début de l'année, en retrait de 2,2 % par rapport au 1^{er} semestre 2024. La courbe jointe en fait une démonstration édifiante.

En 10 ans, la natalité s'est effondrée de plus de 155 000 naissances, soit l'équivalent de la ville d'Angers.

Les enfants non nés aujourd'hui ne participeront pas dans 20 ans à notre système social fondé sur la solidarité entre les générations ; leur absence incite bien moins à investir dans notre économie ou à consommer ; le vieillissement de la population nous tourne vers le passé et contribue à l'humeur décliniste des Français ; par ailleurs, notre pays continue de perdre du poids dans des équilibres géopolitiques en pleine mutation et, enfin, nous ne permettons pas suffisamment au désir d'enfant des couples de se réaliser.

En effet, les Français ne parviennent pas à accueillir le nombre d'enfants qu'ils souhaitent. Ce désir d'enfants était de 2,27 en 2023 alors que l'indice de fécondité s'élevait à 1,62 enfant par femme en 2024. L'État doit prendre en compte cette différence entre le désir d'enfant et sa réalisation et comprendre les raisons d'un tel écart.

Les AFC ont apporté une première réponse grâce à un sondage réalisé en juillet 2023 auprès d'adultes ayant renoncé à avoir un enfant ou un enfant de plus. Les couples attendent :

- Le développement de modes de garde abordables, proches et de qualité ;



Communiqué de presse

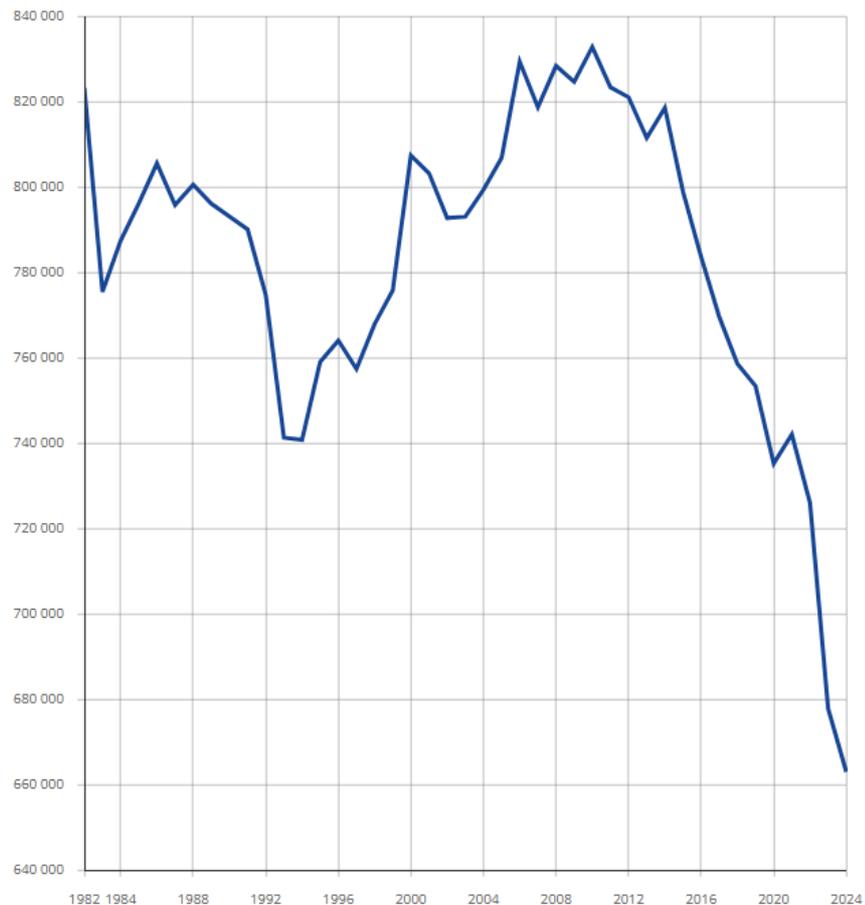
- L'accompagnement financier des familles qui prennent un congé parental long avec un relèvement du montant de la PreParE ;
- Des mesures d'équilibre entre vie privée et vie professionnelle.

Le congé de naissance proposé pour le « réarmement démographique » est un premier élément de réponse mais il reste insuffisant, en particulier si les couples n'ont pas la liberté de le répartir comme ils le souhaitent entre le père et la mère.

Les AFC exhortent le gouvernement à écouter les besoins des familles pour réaliser un diagnostic précis et mettre en place les réformes adéquates.

Il s'agit d'un investissement vital pour l'avenir de notre pays.

Naissances vivantes



Note : donnée 2024 provisoire arrêtée à fin 2024.

Lecture : en 2024, 663 000 enfants sont nés vivants.

Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013 et y compris Mayotte à partir de 2014.

Source : Insee, statistiques et estimations d'état civil.



LES
ASSOCIATIONS
FAMILIALES
CATHOLIQUES
CONFÉDÉRATION
NATIONALE

Communiqué de presse

À propos

Depuis 1905, les AFC portent **la voix des familles**. En 2024, elles regroupent/comptent **51 000 familles** adhérentes réparties sur l'ensemble du territoire français, y compris outre-mer, et constituent un réseau de **280 associations** regroupées en **71 fédérations** départementales au sein de la Confédération nationale. Ce réseau agit pour les familles localement et nationalement avec :

- Des **rencontres avec les décideurs politiques** (ministres, parlementaires, élus locaux...), pour porter la voix de toutes les familles.
- Des **services concrets** aux familles dans les domaines de l'éducation, la consommation, la conjugalité, la santé.....
- Des **centaines de représentations** auprès des institutions, des décideurs économiques ou du système de santé

Les AFC sont fondées sur **la pensée sociale de l'Église** qui définit la famille comme la cellule de base de la société.

La Confédération Nationale des AFC (CNAFC) est membre de l'**UNAF** (Union Nationale des Associations Familiales) depuis sa création, en 1945.

Elle représente la famille au sein du **CESE** (Conseil Économique Social et Environnemental) et est membre du **HCFEA** (Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age).

Depuis 1987, la CNAFC est agréée comme association nationale de **défense des consommateurs**. En 2022, on compte 24 antennes locales de consommation aidant les consommateurs dans les litiges qu'ils rencontrent avec les entreprises. La CNAFC est membre fondateur de la Fédération des AFC en Europe, la **FAFCE**, créée en 1997. Avec 27 organisations membres issues de 21 pays européens, elle est une force de proposition positive pour la famille auprès des institutions européennes.

LA CNAFC est reconnue **d'utilité publique** depuis 2004.

Elle dispose depuis 2008 de l'agrément national d'association d'utilisateurs du système de santé et, depuis 2010, de l'agrément « **jeunesse et éducation populaire** ».